



Déclaration Liminaire CSAL du 19 mai 2026

Monsieur le président,

Comme à chaque instance, nous rappelons et insistons sur le décrochage salarial des fonctionnaires des Finances publiques. Le gel du point d'indice, des grilles complètement dépassées car non revalorisée depuis des années, provoquent une stagnation des rémunérations, et même une baisse en raison de l'inflation. Concrètement, sur 25 ans, nos rémunérations globales ont été dévalorisées de 25 % ! Qui peut accepter une telle dégringolade salariale ?

La nouvelle poussée inflationniste, dont nous constatons à ce stade uniquement les prémices, va entraîner mécaniquement une augmentation du SMIC de 2,41 % au 1er juin 2026, portant le SMIC mensuel brut à 1 867,02 euros. Comme le point d'indice ne sera vraisemblablement pas réévalué, cela va encore accélérer le tassement des grilles. Rappelons qu'avant même cette nouvelle augmentation du SMIC, l'amplitude de la grille C n'est plus que de + 30,6 %.

Les grilles basculent sous le SMIC jusqu'à l'indice 379 et près d'un million d'agents vont percevoir l'indemnité différentielle. C'est une remise en cause profonde de la notion de carrière dans la fonction publique pour les catégories C mais progressivement aussi pour les catégories B. Ça ne peut plus durer !

Face à la flambée des carburants, la circulaire Amiel du 05 mai 2026, vient confirmer l'augmentation « temporaire » de la quotité de télétravail dans le cadre du droit commun applicable, soit trois jours par semaine pour un agent à temps plein, déjà actée en local et de manière plus générale, à la DGFIP. Cette mesure, et l'indemnité carburant, ne peuvent en aucun cas être les seules réponses, qui plus est provisoires, à la crise inflationniste. Les économistes sont quasi unanimes pour analyser que la crise n'en est qu'à ses débuts, qu'elle va s'accroître et s'installer dans la durée !

Pour la CGT Fonction publique, l'urgence salariale appelle des réponses immédiates en faveur de l'ensemble des agent·e·s de la Fonction publique, fonctionnaires et contractuel·les, avec notamment :

- Le dégel de la valeur du point et son indexation sur l'inflation,
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat au titre des années antérieures,
- La revalorisation du minimum de traitement à un moment où la smicardisation frappe les agent.es de la fonction publique et que 356 000 d'entre elles et eux perçoivent une indemnité pour être au niveau du Smic,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- La revalorisation du barème kilométrique pour les agent.es public·ques.

L'urgence est aussi au blocage, au contrôle des prix et à la taxation des profits et du racket énergétiques.

Plutôt que d'augmenter sans cesse les crédits alloués aux dépenses militaires, à la militarisation de la société et de l'économie françaises, la CGT Fonction publique réaffirme que de l'argent il y en a pour financer, entre autres, les traitements, les salaires, les pensions et les retraites.

Lors de la séance d'aujourd'hui nous allons aborder divers sujets qui à part la formation professionnelle qui reste un point fort de notre administration, ne nous poussent pas à l'optimisme sur la trajectoire de notre administration.

Dans un contexte plus général de défaillance de la puissance publique qui ne cadre plus, ne régule plus comme nous le montre la faillite de la RGPD qui devait protéger nos données, la faillite de la CNIL et le vol massif de data dans toutes les administrations de France. C'est bien la peine de trembler devant la CNIL et pousser à l'extrême le contrôle interne des consultations des applis par les collègues si de l'autre côté, les hackers peuvent se servir dans les bases de données publiques et les vendre au plus offrant sur le darknet.

Quelles garanties de confidentialité pouvons offrir pour les données que les citoyens nous ont confiées ? Ce n'est pas grave, c'est gravissime, et aucun de nos décideurs ne semble prendre la mesure du scandale et de la situation catastrophique pour les usagers.

Car les usagers nous ont confié leurs data dématérialisées contraints et forcés, et se sont vu repousser des points d'accueil.

Et au lieu de faire une pause et de sécuriser nos infrastructures numériques, ça continue : Facturation électronique obligatoire, dématérialisation des échanges, dématérialisation obligatoire des dons manuels, concentration des services, abandon larvé de la mission d'accueil des particuliers...

Qu'arrivera-t-il quand les malfaiteurs de France, connectés au DarkNet, apprendrons qui a reçu des dons et pour quelle sommes ? Ils iront attaquer les personnes à domicile et la DGFIP en portera la responsabilité.

Et ce n'est pas l'introduction de l'IA dans nos process de travail qui va nous rassurer. Nous sommes bien certains que nos petits génies aux commandes se frottent déjà les mains en calculant les éventuels « gains de productivité » qui se traduiront par toujours moins d'emplois et de services !

Les emplois parlons-en, avec une situation post affectation qui reste calamiteuse.

Les règles de gestion, parlons-en, on fera un point sur les affectations au choix et au fil de l'eau pour les A et A+

La protection des agent.es, parlons-en avec des outils sous utilisés comme Signal FIP.

Le bilan actuel n'est pas brillant, le moral des troupes, au plus bas.

Selon le baromètre du travail dans la fonction publique 2026, réalisé par une organisation syndicale, un quart des agents interrogés envisagent de quitter la fonction publique. Sur un échantillon représentatif de 1000 agents publics, fonctionnaires et contractuels, exerçant dans les trois versants et issus des trois catégories statutaires, 53 % déplorent un salaire en inadéquation avec leurs missions, 44 % se plaignent de conditions de travail dégradées et 33 % dénoncent le manque de reconnaissance. Sur le terrain, nous constatons ce phénomène avec beaucoup de demandes d'informations sur les démissions ou les mises en disponibilité.

La CGT FINANCES PUBLIQUES le dit avec toute la clarté nécessaire : les agentes et les agents de la DGFIP en ont assez des destructions d'emplois, des restructurations incessantes et de la dégradation de leurs conditions de travail !

Ils veulent au contraire pouvoir s'épanouir professionnellement et pouvoir travailler sereinement.